

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Bruno Vadnais, maire	17 034	8 517
Éric Deschênes, conseiller	5 566	2 783
Yvon Tranchemontagne, conseiller	5 678	2 839
Jean-Pierre Doucet, conseiller	5 678	2 839
Gérald Toupin, conseiller	5 344	2 672
Richard Dion, conseiller	5 566	2 783
Richard Belhumeur, conseiller	111	56
Étienne Bertrand, conseiller	4 268	2 134

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).